



VILLE DU BOUSCAT

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N°7 :

COMMISSION DE DELEGATION DES
SERVICES PUBLICS (CDSP) DE LA
VILLE DU BOUSCAT - DESIGNATION
DES MEMBRES

Séance ordinaire du 27 Mars 2018

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 27 Mars 2018

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 30

Absent : 1

Excusés : 4

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Philippe FARGEON, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Jessica CASTEX, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Bruno QUERE, Claire LAYAN, , Christine COLIN, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Bernadette HIRSCH-WEIL (à Agnès FOSSE), Nancy TRAORE (à Alain MARC), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Gwénaél LAMARQUE), Emmanuelle CHOIGNOT (à Claire LAYAN)

Absent : Jean-Bernard MARCERON

Secrétaire : Thierry VALLEIX

DOSSIER N° 7 : COMMISSION DE DELEGATION DES SERVICES PUBLICS (CDSP) DE LA VILLE DU BOUSCAT – DESIGNATION DES MEMBRES

RAPPORTEUR : Philippe FARGEON

Par délibération du 26 septembre 2017, le Conseil Municipal a créé une commission de délégation des services publics (CDSP) et a défini sa composition comme suit :

- 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants élus au sein de l'assemblée délibérante à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. TARIS	M. LABAT
Mlle MACERON	M. VINCENT
MME MONIER	MME COSSECQ
M. ALVAREZ	MME SALIN
MME LAYAN	MME COLIN

Suite au décès de Monsieur Joan TARIS, il convient donc de procéder à l'élection de nouveaux membres.

Ainsi,

VU les articles L1411-5, D1411-3, D1411-4 et D1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2017 se prononçant sur le principe d'une délégation de service public,

Considérant qu'à la suite du décès d'un des membres, il convient de procéder à l'élection des membres de la commission de délégation des services publics et ce pour la durée du mandat,

Considérant qu'outre le maire de la ville, son président, cette commission est composée de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants désignés par le conseil municipal selon le principe de la proportionnelle,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
34 voix POUR**

Article unique : Désigne, au sein de la CDSP, pour la durée du mandat en cours, les membres de l'assemblée suivants :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. VINCENT	M. LABAT
Mlle MACERON	MME FOSSE
MME MONIER	MME COSSECQ
M. ALVAREZ	MME SALIN
MME LAYAN	MME COLIN

Fait et délibéré le 27 mars 2018

LE MAIRE,


Rattrick BOBET